



Monsieur
Markus Strub
Membre du conseil
Eglise protestante Birsfelden

19.12.2014

Electricité de France
Fessenheim arpe

Appel contre le renouvellement des autorisations sur l'eau de la centrale nucléaire EDF de Fessenheim

L'application d'Électricité de France (EdF) pour le droit de prise d'eau du Rhin et le rejet d'effluents contaminés radioactif et chimique dans le Rhin a surpris et étonné notre conseil.

Nous sommes heureux de profiter de l'occasion de vous faire connaître notre position. De notre point de vue l'application formulée est en contradiction avec la loi française et internationale. Pour cette raison l'association trinationale de protection nucléaire (ATPM) s'est plaint devant les tribunaux responsables dans le cours des dernières années. Nous sommes de l'avis que le rejet d'effluents contaminés prévu représente une contrainte irresponsable pour la population de la région et la faune du Rhin.

De notre connaissance l'état français compte retirer du réseau la centrale nucléaire de Fessenheim d'ici 2016. Nous ne comprenons pas pourquoi l'EdF dépose cette application maintenant.

De notre point de vue l'application de l'EdF doit être déclinée pour les raisons mentionnées.

Nous vous remercions de prendre connaissance de notre position. Cet avec grand intérêt que nous attendons votre décision.

En attendant, Mesdames, Messieurs, veuillez accepter l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Markus Strub, membre du conseil de l'église protestante Birsfelden

Copie

- Autorité de contrôle ASN strasbourg.asn@asn.fr
- Association Trinationale de Protection Nucléaire